

Les ménages s'endettent plus longtemps et remboursent mieux

La dette financière des ménages marocains a décéléré en 2016 aussi bien pour les crédits habitat qu'à la consommation. Néanmoins, la durée de remboursement s'allonge et le taux de défaut de paiement recule.

Les ménages marocains continuent de s'endetter, mais à un rythme moins rapide que par le passé. On est, en effet, loin de l'évolution à deux chiffres et notamment du pic enregistré en 2007, avec une croissance de plus de 30%. Ce qui n'empêche, toutefois, pas cette dette d'être aussi grosse, rapporté au PIB. C'est ce qui ressort du rapport 2016 sur la stabilité financière que vient de publier Bank Al-Maghrib (BAM) (www.lematin.ma). La dette financière des ménages contractée auprès des banques et des sociétés de financement a, en effet, progressé de 4,3% en 2016, s'établissant à 309 milliards de DH. Un rythme plus lent qu'en 2015 où cet indicateur avait crû de 5,1%. Rapportée au PIB, cette dette s'est toutefois maintenue à 30% environ. Niveau jugé élevé comparativement à plusieurs économies émergentes et en développement, mais qui reste en deçà de celui des économies les plus avancées, font remarquer les auteurs du rapport.

La première grande caractéristique de l'évolution de cette dette en 2016 est la domination de l'investissement immobilier qui, malgré son ralentissement, continue de représenter le principal endettement des ménages. Le financement de l'acquisition de biens immobiliers a ainsi pesé pour 64% de leur dette avec un encours de 199 milliards. Une proportion restée quasiment stable sur les trois dernières années.

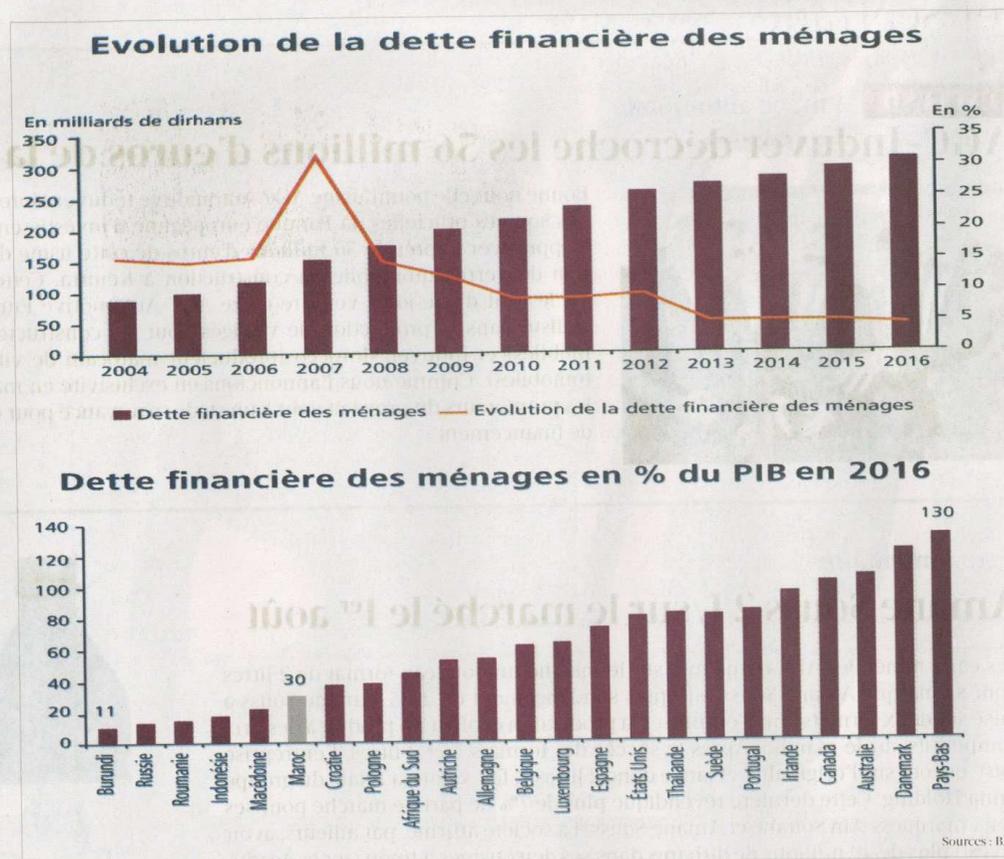
Le rapport montre, en outre, que l'endettement des ménages lié au financement de l'habitat a poursuivi sa décélération amorcée en 2010, revenant à 4,8% en 2016 après 5% en 2015 et 9,2% en moyenne sur la période 2010-2014. Cette baisse de régime intervient malgré la hausse de 8,8% des nouveaux crédits contractés en 2016 après un repli de 1,6% favorisé par la baisse des taux d'intérêts

et la quasi-stabilisation des prix des actifs immobiliers résidentiels, contre une hausse de 1,7% une année auparavant, note BAM. Il ressort également de ce rapport que, profitant d'une conjoncture caractérisée par des taux d'intérêt bas, les ménages ont continué à privilégier les crédits à taux d'intérêt fixe, la part de ces derniers ayant constitué la quasi-totalité de leurs prêts à l'habitat. Les remboursements sont aussi de plus en plus longs. En effet, les crédits à l'habitat à durée de remboursement supérieure à 20 ans ont vu leur part passer à 62%, contre 58% en 2015. Ceux dont la durée est située entre 10 et 20 ans n'en représentent que 33%. La répartition par niveau de revenus des bénéficiaires des crédits à l'habitat montre que la proportion de ceux qui gagnent moins de 4.000 DH s'est établie à 33% au lieu de 37% en moyenne entre 2013 et 2015. Celle des ménages ayant un revenu compris entre 4.000 et 10.000 DH est montée à 38% contre 35% au cours des trois précédentes années. Les ménages justifiant d'un revenu supérieur à 10.000 DH ont représenté 29%. La majorité des bénéficiaires de ces crédits sont des salariés et des fonctionnaires avec une proportion de 77%.

Des défauts de paiement de 22,4 milliards de DH

La deuxième grande caractéristique de l'évolution de la dette des ménages en 2016 est la poursuite du ralentissement des prêts à la consommation et de l'allongement de leur maturité.

Les crédits contractés par les ménages pour financer leurs besoins de consommation ont, en effet, augmenté de seulement 3,2% contre 5% un an plus tôt, se chiffrant à près de 110 milliards. Ces crédits sont toujours majoritairement accordés au financement des projets personnels pour une part en hausse à 66%, suivis par ceux destinés à l'acquisition de voiture avec une proportion de 33%, indique la Banque centrale. Celle-ci relève aussi un allongement de la durée de remboursement de ces crédits depuis plusieurs années. La majorité des prêts à la consommation sont, en effet, assortis d'une durée



initiale supérieure à 5 ans avec une part de 70%, contre 64% un an auparavant. La proportion des crédits d'une durée comprise entre 2 et 5 ans est de 26%, tandis que celle dont la durée est inférieure à 2 ans est limitée à 7%. L'analyse de la dette financière des ménages par lieu de résidence montre que celle contractée par ceux résidant au Maroc s'est stabilisée au cours des cinq dernières années aux alentours de 28% du PIB, note BAM. Cette dette s'est accrue de 4,5% en 2016, au même rythme qu'en 2015, cumulant un encours de 288 milliards. La dette des ménages marocains résidant à l'étranger s'est élevée, quant à elle, à 20,7 milliards pour représenter près de 33% de leurs transferts, une proportion quasi stable depuis 5 ans. La troisième caractéristique de l'évolution de la dette financière des mé-

nages est le repli du taux de défaut pour la deuxième année consécutive. Ces défauts de paiement ont porté sur 22,4 milliards, en accentuation de 1%, niveau comparable à celui de 2015, mais plus faible par rapport à ceux enregistrés en 2013 et 2014. Le taux de défaut s'est ainsi établi à 7,3% après 7,5% en 2015, recouvrant une baisse de celui des crédits à l'habitat, qui est revenu de 6,1 à 5,8% ainsi qu'un léger repli du taux de défaut des crédits à la consommation (de 10 à 9,9%). La contraction de ce taux émane des ménages résidents dont la dette en souffrance a représenté 7,2% de leur dette globale, contre 7,4% une année auparavant. La proportion de la dette en souffrance des ménages non résidents s'est située, quant à elle, à 7,8%, après 8,2% en 2015. ■

Les crédits à l'habitat à durée de remboursement supérieure à 20 ans ont vu leur part passer à 62%, contre 58% en 2015.